

## Points de vigilance Pour la recherche d'un.e paysan.e

### Présentation

Cette grille de lecture n'est aucunement exhaustive ni définitive. Elle est appelée à être complétée et modulée selon les situations. Néanmoins, elle permet d'élaborer une solide base d'informations à demander afin d'avoir une vue d'ensemble qui permettra de prendre ultérieurement une décision quant au choix de la ferme avec laquelle nous voudrions travailler. Il ne s'agit pas d'une « évaluation » au sens où il faudrait continuellement chiffrer et cocher des cases toutes faites, mais plutôt d'une trame sur laquelle s'appuyer pour orienter ses recherches et sa décision à partir d'un certain nombre d'éléments à prendre en compte. Il n'est pas question d'être inquisiteur mais de parvenir à avoir davantage de précisions sur la situation de la ferme au gré de la conversation. Au reste, le meilleur moyen de se faire une idée des valeurs défendues par un.e paysan.ne reste l'impression qui se dégage à l'issue du contact établi (par téléphone, ou mieux encore *de visu*).

Attention, les aspects environnemental et social sont complémentaires. Ils ont été ici séparés seulement pour l'organisation des idées ; il ne convient en aucun cas de les traiter de manière déconnectée ni de faire primer l'un sur l'autre. Ces critères, pris ensemble, doivent permettre d'affiner nos exigences et d'éviter des modèles peu souhaitables (capitalisme vert notamment). Il faut toutefois garder à l'esprit que le but d'une AMAP est aussi de proposer des solutions autres et d'améliorer peu à peu les conditions de production : aussi une marge de manœuvre existe-elle pour tendre vers des pratiques toujours plus respectueuses de l'environnement et des êtres vivants.

Une bonne manière de procéder pour valider le choix d'un.e paysan.ne, selon un ordre chronologique, nous paraît être la suivante :

1. Recherches sur différentes fermes pratiquant une activité similaire (maraîchage, arboriculture, brassage...) et synthèse comparative des données (idéalement sous forme d'un tableau) par un groupe de travail autoconstitué ;
2. Sélection d'un petit groupe de fermes (une fourchette de 3 à 5 paraît pertinente) susceptibles d'être en accord avec nos principes ;
3. Présentation au bureau d'EnvertS de ces travaux : le bureau porte ensuite son choix sur un.e paysan.ne en particulier et en profite pour soulever des questions supplémentaires ;
4. Prise de contact approfondie avec le/la paysan.ne par le groupe de travail ; éventuellement, visite de la ferme pour s'assurer sur place de la cohérence entre le discours et les pratiques ;
5. Validation définitive par le bureau d'EnvertS s'il estime que les critères fixés sont respectés.

Il faut se souvenir qu'il vaut mieux abandonner l'idée d'un partenariat si nous ne sommes pas entièrement convaincu.e.s de son bien-fondé. De même, si la recherche peut s'appuyer sur un souhait des amapien.ne.s, il ne s'agit en aucun cas de céder à la pression d'une demande.

### Aspect environnemental

- **Taille de la ferme et modèle d'agriculture** : combien d'hectares compte la ferme ? Comment les différentes productions sont-elles réparties en surface et selon quel dessein (monoculture, polyculture, permaculture...) ? Quels sont les volumes produits approximativement ?
- **Biodiversité** : la ferme promeut-elle la diversité des cultures ? Procède-elle à une rotation des cultures ? Possède-t-elle des variétés rares, anciennes, protégées ? Compte-t-elle des espaces non dévolus à l'agriculture, mais plutôt à la préservation de la faune et la flore sauvages (étangs, haies, forêts...) ? La lutte biologique est-elle favorisée ?
- **Labels** : la ferme possède-t-elle un ou plusieurs labels<sup>1</sup> ? Si non, comment ce refus est-il

---

<sup>1</sup> Indication pour les labels : « l'agriculture raisonnée » ne nous paraît pas devoir être retenue car elle ne renvoie à rien de concret ni de bénéfique. Le label européen AB semble être un seuil minimal pour garantir certains efforts. Il faudrait cependant favoriser, si possible, des labels plus exigeants (comme Nature et Progrès).

- justifié (coût, contrainte administrative, sentiment d'en faire plus que ce qu'exigent les labels...)?
- **Produits sanitaires**<sup>2</sup> : quel type de produits sont utilisés ? En quelle quantité ? Pour quels effets (destruction ciblée de nuisibles ou traitement spécifique de maladie, destruction indifférenciée...)?
  - **Produits fertilisants** : quel type de produits sont utilisés (engrais verts, fumier, compost, etc.) ? D'où proviennent-ils ?
  - **Eau** : l'irrigation est-elle mise en place ? Quelle gestion en est faite (mise en place de dispositifs pour conserver l'humidité, système de goutte-à-goutte...) ? Selon quel approvisionnement (pluie, lac, rivière...) ? Certaines cultures sont-elles exigeantes en eau ? La région est-elle particulièrement touchée par des pénuries d'eau ?
  - **Gestion des déchets** : quels déchets sont produits par le fonctionnement et qu'en fait-on ? Pour le transport des produits, quels contenants/emballages sont utilisés ? Y a-t-il possibilité de les récupérer pour un usage nouveau (lavage, réutilisation, recyclage...)?
  - **Serres** : la ferme en compte-t-elle ? Si oui, pourquoi ? Sont-elles chauffées artificiellement ? Si oui, comment ?
  - **Animaux**<sup>3</sup> : quel traitement reçoivent-ils (taille du cheptel, densité au m<sup>2</sup>, possibilité d'un accès au plein air, usage des antibiotiques, provenance de la nourriture) ?

### *Aspect social*

- **Distance** : la ferme est-elle relativement à proximité du lieu de livraison<sup>4</sup> ? Quel moyen de transport est utilisé ? Cette livraison est-elle l'occasion d'en effectuer d'autres à proximité ?
- **Situation financière générale** : peut-on évaluer le chiffre d'affaires de la ferme ? Est-elle en situation de profit ou déficit ces dernières années ? Est-elle endettée ? Le/la paysan.ne est-il/elle propriétaire, locataire, en fermage ?
- **Emploi** : Quel modèle (salarial, coopérative...) ? Combien de travailleur.euse.s ? Quels types de contrats (temps plein, mi-temps, saisonnalité...)?
- **Prise de décision** : qui peut se prononcer sur le devenir de la ferme ?
- **Transformation** : les produits transformés sont-ils entièrement issus de la ferme ? Si non, pourquoi (produit spécifique, quantité insuffisante, etc.) ? Sont-ils transformés sur place, par des moyens possédés par le/la paysan.ne ou par le recours à un tiers ?
- **Commercialisation** : où sont vendus les produits de la ferme (vente directe, marché, AMAP, commerces alternatives, grande distribution...)?
- **Implication sociale** : quelle intégration dans le tissu socio-politique local (relations avec les habitant.e.s, les institutions publiques, les associations) ?
- **Transparence** : le contact est-il aisément établi ? Le/la paysan.ne est-il volontaire pour transmettre des informations de sa ferme ? Le/la paysan.ne peut-il justifier ses prix ? Est-il/elle prêt.e à se rendre sur les livraisons pour faire de la pédagogie en parlant de sa production ? Est-il/elle prêt.e à faire visiter sa ferme ? Est-il/elle prêt.e à suivre les activités d'EnvertS (liste de diffusion, AG...)?

Pour des précisions sur les points « techniques » (labels, intrants, etc.), cf la fiche de synthèse « Charte2017 ».

2 L'agriculture biologique exclut seulement les produits de synthèse, pas ceux dits « naturels » qui peuvent être également très néfastes.

3 Attention, les produits d'origine animale (viande, lait...) posent souvent davantage de problèmes sanitaires (conservation, etc.) que les produits d'origine végétale. Il faudra donc être d'autant plus vigilant.e sur ces questions.

4 Pour une livraison régulière, une distance maximale de 100km de route semble être raisonnable.